

TENDANCE DU MARCHÉ IMMOBILIER

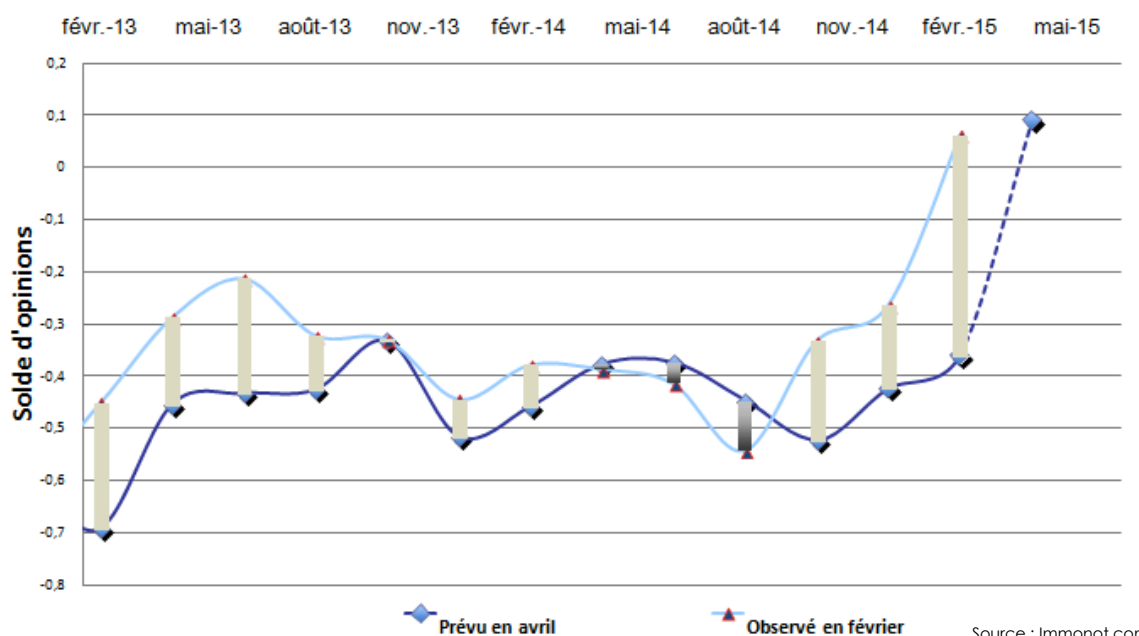
Un renouveau très printanier

Immonot.com publie tous les deux mois la tendance du marché immobilier. Cette dernière est issue d'une enquête nationale réalisée auprès d'études notariales, décryptée par le Professeur Bernard Thion pour Immonot.com. L'enquête concerne le mois de février 2015.

La reprise de l'activité se généralise

L'amélioration, prévue dès octobre par notre panel de notaires-négociateurs, s'est non seulement confirmée, mais généralisée. Il en résulte un sentiment d'euphorie qui se traduit par un bond exceptionnel des prévisions à fin avril. Pour la première fois depuis le début de la crise, les études ayant observé une augmentation du nombre des compromis (37 %) sont plus importantes que celles ayant enregistré une baisse (31 %). Du coup, la proportion des pessimistes pour les deux prochains mois s'effondre de 51 % à 11 % alors que celle des optimistes s'envole de 15 % à 20 %. En l'étude de Mes Brisset et Le Touze, à Lorient, on considère qu'il s'agit d'une "nette reprise, les acquéreurs semblant avoir compris que c'est le moment d'acheter et que les prix pourraient remonter".

Activité des services négociation

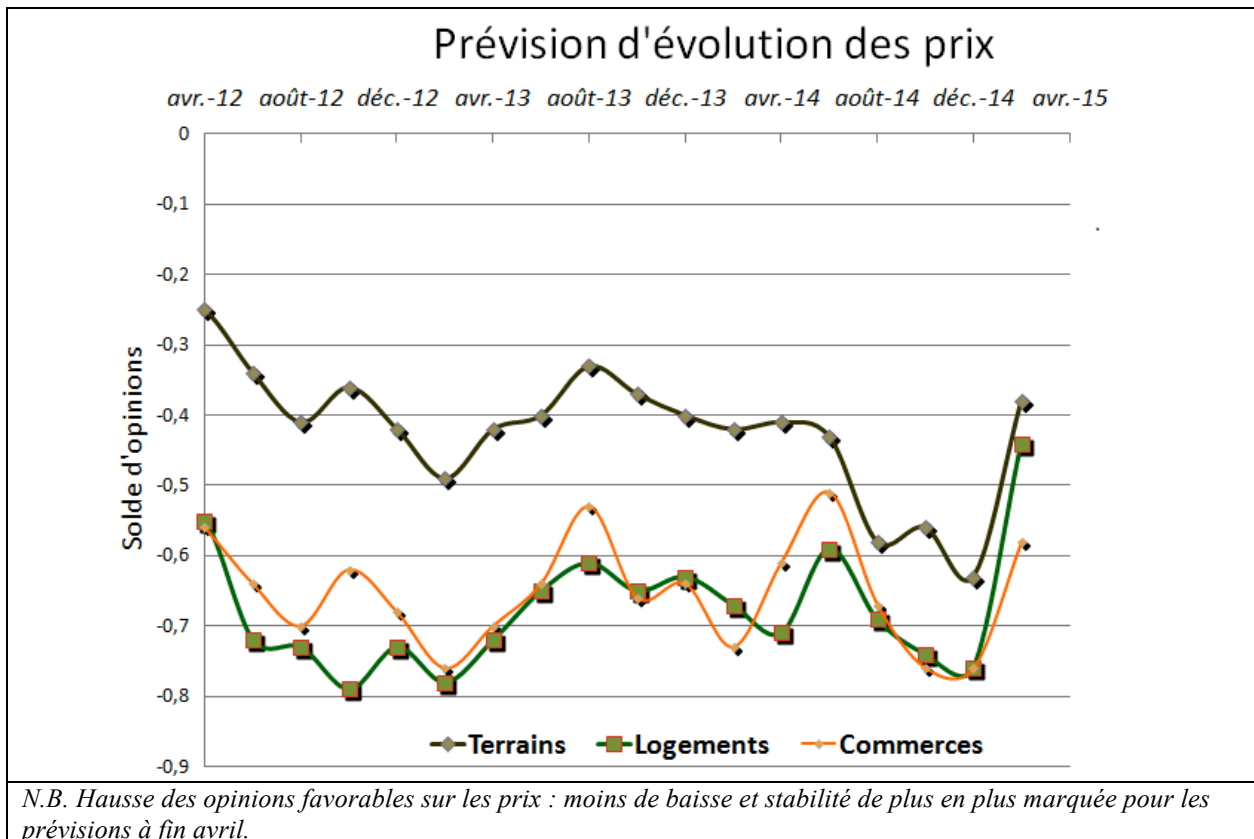


N.B. A fin février, les résultats dépassent largement les prévisions faites 2 mois plus tôt. D'où des perspectives en forte hausse pour le mois d'avril.

La baisse des prix se stabilise enfin

Le solde des opinions, que ce soit sur les commerces, les terrains ou les logements, fait une remontée assez spectaculaire. Cela ne signifie pas que les prix vont suivre le même mouvement, mais simplement que les prévisions sur l'évolution des prix sont un peu moins pessimistes.

Au niveau des logements, 44 % des négociateurs prévoient la poursuite de la baisse des prix (contre 76 % il y a deux mois). 56 % d'entre eux, c'est-à-dire la majorité, pensent que les prix devraient se stabiliser. Aucun n'en prévoit encore leur augmentation dans les deux mois à venir.

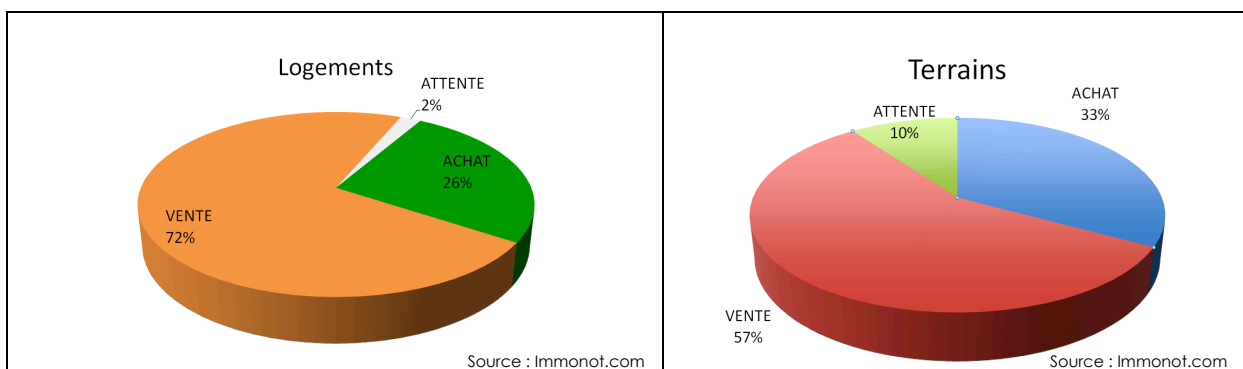


Source : Immonot.com

Le conseil des notaires

Pour les acheteurs comme pour les vendeurs, ces perspectives apparaissent propices à la réalisation de transactions. Elles sont très encourageantes, tant au niveau de l'activité que sur l'évolution des prix. Les acheteurs doivent s'empresse de concrétiser leur intention d'achat car ils n'ont plus rien à gagner d'attendre une baisse des prix. Quant aux vendeurs, ils doivent saisir cette aubaine, leur offre de vente trouvant enfin de bonnes opportunités. Cela conduit les notaires à conseiller de vendre en premier dans une proportion de 72 % pour le logement et de 57 % pour les terrains. Pour autant, on observe aussi une progression des conseils à l'achat, notamment sur les logements dont la proportion s'élève de 15 % à 26 % en deux mois, révélant ainsi des tensions sur les prix dans certains quartiers particulièrement bien placés.

Conseil des notaires sur l'achat ou la vente, pour février 2014



Une plus grande confiance des acteurs de l'économie

Cette amélioration des perspectives dans l'immobilier est aussi la conséquence d'un climat des affaires qui s'est nettement amélioré depuis le début de l'année. C'est ainsi que le dernier baromètre de l'Observatoire de la performance¹ fait état d'une progression constante du degré de confiance des patrons de PME et des ETI (entreprises de taille intermédiaire) dans l'économie française. Cet indicateur passe ainsi de 12 % à 33 % en trois mois. Les baisses conjointes du prix du pétrole et de l'euro, par rapport au dollar, complétées le 9 mars par l'offensive de la Banque Centrale Européenne, décidant d'injecter 60 milliards d'euros par mois dans l'économie européenne, ne sont pas étrangères à cette soudaine exaltation.

Retrouvez également l'analyse de l'actualité par le Professeur Bernard Thion sur immonot.com, sous l'onglet *Infos et conseils*, puis *Je m'informe sur l'immobilier*, rubrique *Regard sur l'actualité*, ou en cliquant directement sur le lien suivant : [Regard sur l'actualité](#).

A propos d'Immonot.com

[Immonot.com](http://immonot.com) est un site du Groupe Notariat Services, créé en 1967 par Louis Reillier, notaire de profession, et aujourd'hui présidé par François-Xavier Duny, son petit-fils. Spécialisé dans les nouvelles technologies, le Groupe conçoit et réalise des sites internet, des magazines, des supports de communication et des prestations graphiques pour la profession notariale.

Immonot.com est le premier site immobilier notarial avec 1 million de visites et plus de 8 millions de pages vues par mois. Il propose aux internautes plus de 85 000 annonces de notaires réparties sur toute la France, des actualités juridiques, fiscales et immobilières, la tendance du marché immobilier avec les prévisions et les conseils des notaires, des simulateurs pour évaluer les frais de notaire, les mensualités de crédit et les possibilités d'emprunt et enfin, un annuaire des notaires. Immonot a également lancé [ImmonotTV](#) en 2015 où les internautes peuvent retrouver toute l'actualité du secteur immobilier et les conseils des notaires en vidéo.

Immonot.com est également disponible en version mobile, sur Appstore, Android Market, Facebook, Twitter, Google + et YouTube.

Contact presse :

AGENCE OXYGEN – Malaïka Frétille-Girardot /Tatiana Graffeuil
malaika@oxygen-rp.com / 01 41 11 37 83